

EXTRAIT DE REGLEMENTS SPORTIFS ET ARBITRAGE :

C.7 LES RECORDS DE FRANCE ET LES MEILLEURES PERFORMANCES FRANCAISES

Un nouveau record de France ou une meilleure performance française est établi lorsqu'un score supérieur d'au moins 1 point, par rapport au record ou à la meilleure performance existant, est atteint.

En Tir à l'Arc Extérieur, dans le cas d'un score parfait (= le maximum pouvant être atteint), un nouveau record doit comporter le nombre de 10 intérieurs (10X) et avoir au moins un 10X de plus que l'ancien record.

La FFTA reconnaît comme record de France ou meilleure performance française toute performance améliorée ou établie dans une catégorie officielle selon le tableau publié en [annexe 4](#).

Champ d'application :

Disciplines de tir sur Cibles Anglaises (Salle - Tir à l'Arc Extérieur), lors de compétitions officielles en France ou à l'étranger.

Un archer (ou une équipe), améliorant le record de France (ou la meilleure performance française) de sa catégorie ainsi que de catégories supérieures : la nouvelle performance peut être soumise à homologation dans la catégorie de l'archer (ou de l'équipe) et les catégories supérieures, à condition que cette performance ait été établie en conformité avec les règlements fédéraux (distances, taille des blasons, etc...).

Exemple : un cadet améliore le record de France de l'Épreuve 1440 (4 distances) (détenu par un Senior 1) ; le record pourra être soumis à homologation si ce compétiteur a participé à la compétition en tirant sur les distances internationales (90, 70, 50, 30m). Si le record est homologué par la FFTA, ce cadet sera le nouveau détenteur du record de France Épreuve 1440 dans les catégories juniors et Scratch (Toutes catégories).

- **Définitions**

On appelle "**records de France**" les meilleurs scores réalisés par un archer français établis sur une compétition officielle. Le tableau des records de France est publié sur le site de la FFTA.

On appelle "**meilleures performances françaises**" les meilleurs scores réalisés par un archer français établis sur une compétition officielle, dans les catégories officielles selon le tableau publié en [annexe 4](#).

- **Conditions d'homologation pour les équipes**

Sur les qualifications, un record de France (ou une meilleure performance française) peut être améliorée par le cumul des scores réalisés par les archers d'une même équipe. En cas de compétition avec plusieurs départs, les scores pris en compte doivent être réalisés par les archers **tirant sur le même départ**.

Un record de France (ou une meilleure performance française) peut être améliorée uniquement lors de matchs de phases éliminatoires ou finales (compétitions de la WA, de la WAE, Épreuve STAR) ou lors des matchs de classement attribuant une place définitive.

Les résultats issus des matchs de la saison régulière (Championnat de France D1 Arc à Poulies) sont considérés comme des matchs permettant l'établissement du classement définitif des clubs sur la saison sportive. De ce fait, il peut être établi des meilleures performances françaises sur ces matchs.



(Scores établis sur 3 archers)

En salle :

*3x60 flèches (2x25m ou 2x18 m)

En extérieur :

*3x144 flèches (Épreuve 1440 4 distances internationales)

*3x72 flèches (Tir à l'Arc Extérieur 2x70 m Arc Classique, Tir à l'Arc Extérieur 2x50 m Arc Poulies)

*Match 24 flèches (4 volées de 6 flèches) (Arc à Poulies)

(Scores établis sur 2 archers)

En extérieur :

*2x72 flèches (Tir à l'Arc Extérieur 2x70 m Arc Classique, Tir à l'Arc Extérieur 2x50 m Arc à Poulies)

*Match 16 flèches (4 volées de 4 flèches) (Arc à Poulies)

- **Procédure d'homologation**

Record ou meilleure performance amélioré en France :

Le compétiteur doit demander au greffe que lui soit remis l'original de la ou des feuilles de marque qu'il remet à l'arbitre en l'informant du nouveau record et en lui présentant sa licence afin que l'arbitre puisse relever le n° de la licence et le n° d'agrément du club.

L'arbitre complète la demande d'homologation (voir à la fin du chapitre en [annexe 4](#)), afin de prendre en considération tous les éléments nécessaires à l'homologation. Il transmet la demande d'homologation à la FFTA (Service des activités sportives) dans les 48 heures. La FFTA statuera sur l'homologation et délivrera les diplômes correspondants.

Record ou meilleure performance amélioré à l'étranger :

Pour homologuer un score à l'étranger, il est nécessaire de fournir :

- Un justificatif de l'inscription de la compétition au calendrier de la WA ou d'une association membre de la WA
- Les résultats complets de la compétition
- L'extrait du calendrier national (ou le lien sur le site de la Fédération concernée)
- Les feuilles de marques contresignées par l'arbitre

- **Publication**

La publication intervient après le délai nécessaire à l'homologation. Le service "internet" de la FFTA est, à ce titre, une publication officielle. La FFTA pourra utiliser tout autre moyen de publication.

- **Diplôme**

Le titulaire d'une performance homologuée recevra des services de la FFTA un diplôme attestant de son record ou de sa meilleure performance française.

- **Imprimé de demande d'homologation des records**

Voir en [annexe 4](#).

Précisions sur l'imprimé de demande d'homologations :

Tir en Salle individuel = total d'un 2x25m ou 2x18m

Tir à l'Arc Extérieur individuel = total Épreuve 1440 (4 distances) ou Tir à l'Arc Extérieur (2x70, 2x60, 2x50, 2x40, 2x30m)

- Match 15 flèches (Arcs à Poulies) = score réalisé lors des phases éliminatoires ou des phases finales

Tir par équipes (Tir à l'Arc Extérieur)

- match 24 flèches (Arc à Poulies) = score réalisé lors des 1/8, ou 1/4, ou 1/2 finales, ou finales (bronze ou or) ou phase de Saison Régulière de la filière par équipe



- Double Mixte Arcs à Poulies
- 3x144 flèches = la somme des 3 scores de qualification d'une Épreuve 1440 4 distances internationales
- 3x72 flèches = la somme des 3 scores de qualification d'un Tir à l'Arc Extérieur 2x70 m Arc Classique, Tir à l'Arc Extérieur 2x50 m Arc Poulies
- 2x72 flèches = la somme des 2 scores de qualification d'un Tir à l'Arc Extérieur 2x70 m Arc Classique, Tir à l'Arc Extérieur 2x50 m Arc Poulies.

Tir par équipes (Salle)

- - 3x60 flèches = la somme des 3 scores de qualification (2x25m ou 2x18m)
- Match 24 flèches (Arc à Poulies) = score réalisé lors des 1/8, ou 1/4 ou 1/2 finales, ou finales (bronze ou or)

- **Les records du monde**

Les compétitions suivantes sont considérées automatiquement comme tournois pour les records du monde :

- Jeux Olympiques ;
- Championnats du monde ;
- Tournois pour le classement mondial.

Pour les autres compétitions se reporter au [II.1 Tir à l'Arc Extérieur - Article A.8](#) et au [II.2 - Tir en Salle - Article A.8](#).



ANNEXE 4

Remplir soigneusement cette demande en entourant les mentions utiles et la renvoyer dans les 48 heures à la FFTA (service des activités sportives) avec les feuilles de marque signées par l'archer, le marqueur et l'arbitre. Établir une demande pour chaque record ou meilleure performance française.

• **DEMANDE D'HOMOLOGATION DE RECORD DE FRANCE OU DE MEILLEURE PERFORMANCE FRANÇAISE**

Date de la compétition		Lieu	Comité Régional		
Record de France	Meilleure performance française		Individuel	Équipe	
Nom et Prénom de l'archer / Équipe					
N° de licence		Club	N° d'agrément		
Sexe :	Homme	Dame	Arme :	Classique	Poulies Arc Nu
Surclassement :		oui	non	Si oui, dans quelle catégorie ?	

Tir à l'Arc Extérieur

Catégorie : Benjamin – Minime – Cadet – Junior – Seniors 1 – Seniors 2 – Seniors 3
Record de France Toutes catégories

Distance : 90 – 70 – 60 – 50 – 40 – 30 - 20 144 flèches **Blasons :** 80 - 122
2 x 30 – 2x40 – 2x50 - 2 x 60 – 2 x 70

Match individuel : 15 flèches **Match équipe :** 24 flèches – Double Mixte

Qualification : 3x144 flèches - 3x72 flèches – 2x72 flèches

SCORE :

SALLE

Catégorie : Benjamin – Minime – Cadet – Junior – Seniors 1 – Seniors 2 – Seniors 3
Record de France Toutes catégories

Distance : 2 x 25 - 2 x 18 **Blasons :** 40 - 60 - 80
Triples : 40 - 60

Match individuel : 15 flèches **Match équipe :** 24 flèches

Qualification : 3x60 flèches

SCORE :

Tir à l'Arc Extérieur 50 m sur blason de 122 cm

Catégorie : Junior – Seniors 1 – Seniors 2 – Seniors 3

Distances : 2 x 50 **Blasons :** 122

SCORE :

Nom et Prénom de l'arbitre
Adresse
Téléphone

Comité Régional

Signature



LES RECORDS DE FRANCE ET LES MEILLEURES PERFORMANCES FRANCAISES

CATEGORIES RECONNUES

Disciplines	Evénements (individuel ou Equipes)	Armes	Meilleures Performances	Records de France
Tir à l'arc Extérieur (International)	Individuels (Qualification)	Arcs Classiques Arcs à Poulies	Benjamins, Minimes (CL) Seniors 1 Seniors 2 Seniors 3	Cadets Juniors Scratch
	Individuels (Matches)	Arcs à Poulies	Seniors 1 Seniors 2 Seniors 3	Cadets Juniors Scratch
	Equipes (Qualification)	Arcs Classiques Arcs à Poulies	Equipes de Club Double Mixte de Club (CL) Equipes de Club Jeunes (CL)	Equipes Cadets Equipes Juniors Equipes Scratch Double Mixte Cadets Double Mixte Junior Double Mixte Scratch
	Equipes (Matches)	Arcs à Poulies	Equipes de Club Double Mixte de Club	Equipes Cadets Equipes Juniors Equipes Scratch Double Mixte Cadets Double Mixte Junior Double Mixte Scratch
Tir à l'arc Extérieur (2x50m sur blason de 122 cm)	Individuels	Arcs Classiques Arcs à Poulies	Juniors, Seniors 1, Seniors 2 et Seniors 3	
Tir en Salle	Individuels (Qualification)	Arcs Classiques Arcs à Poulies	Benjamins, Minimes (CL) Cadets Seniors 1 Seniors 2 Seniors 3	Juniors Scratch
		Arc Nu (Bare Bow)	Cadet (regroupant B, M, C) Scratch (regroupant J, S1, S2, S3)	
	Individuels (Matches)	Arcs à Poulies	Cadets Seniors 1 Seniors 2 Seniors 3	Juniors Scratch
	Equipes (Qualification)	Arcs Classiques Arcs à Poulies	Equipes de Club	
Equipes (Matches)	Arcs à Poulies	Equipes de Club	Equipes Juniors Equipes Scratch	

Application du principe :

Record de France pour les catégories reconnues à l'international,

Meilleures Performances Françaises pour les autres catégories,

Record de France par équipes réalisé uniquement par les équipes nationales

